

Le département est «chef de file» en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.

L'action du département concerne :

- \rightarrow l'enfance : protection maternelle et infantile, adoption, soutien aux familles en difficulté financière ;
- → les personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap
- → les personnes âgées : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie) ;
- \rightarrow les prestations légales d'aide sociale : gestion du revenu de solidarité active ;
- \rightarrow la contribution à la résorption de la précarité énergétique.

En matière d'éducation, le département

- ightarrow la construction, l'entretien et l'équipement des collèges
- ightarrow la gestion des agents techniciens, ouvriers et de service (TOS)

Quant à l'aménagement, son action

- → l'aménagement foncier, la gestion de l'eau et de la voirie rurale, en tenant compte des priorités définies par les communes
- ightarrow les ports maritimes de pêche, les transports routiers non urbains des personnes ;
- \rightarrow Toutes les routes n'entrant pas dans le domaine public national.

Le département a une compétence culturelle : création et gestion des bibliothèques départementales de prêt, des services d'archives départementales, de musées ; protection du patrimoine.

Le département peut intervenir pour accorder des aides directes ou indirectes au développement économique.

Vers plus de démocratie Vers un environnement préservé Vers une Solidarité renforcée



LA DROITE, MAJORITAIRE, A DÉSENGAGÉ LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SES RESPONSABILITÉS DE SOUTIEN AUX PLUS DÉMUNIS, AUX PLUS FAIBLES. LA COMPÉTENCE SOCIALE DU DÉPARTEMENT EST PROGRESSIVEMENT ABANDONNÉE. IL N'EXISTE PAS DE CONCERTATION ET DE PRISE EN COMPTE DE L'AVIS DES HABITANTS. LES CHOIX FAITS SONT LE PLUS SOUVENT À CONTRE-COURANT DES EXIGENCES ÉCOLOGIQUES. LE DÉPARTEMENT DOIT RETROUVER SON CŒUR DE COMPÉTENCES. NOS ACTIONS PRIORITAIRES S'ORIENTERONT SUR L'ENFANCE, LES COLLÈGES, L'INSERTION, LES PERSONNES ÂGÉES. LE REVENU DE SOLIDARITÉ, LES HANDICAPS, LE LOGEMENT, LES TRANSPORTS. LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT.

POUR UNE **DÉMOCRATIE** APPROFONDIE ET **TRANSPARENTE**

Nous nous engageons à une pratique démocratique exemplaire, éthique et transparente au sein du Conseil départemental, cela passe notamment par :

- Le non-cumul des mandats occupés simultanément et/ou dans le temps ;
- La création d'une assemblée des habitants du département ;
- Le référendum d'initiative locale ;

Pour plus de transparence des actions du département, nous renforcerons l'open data au niveau du 92, la mise à disposition permanente aux citoyens de toutes les données disponibles sous forme numérique.

POUR LE SOUTIEN AUX **ASSOCIATIONS**

Nous accompagnerons et valoriserons des expertises citoyennes en finançant des initiatives : crèches parentales, maisons autogérées pour personnes âgées, habitat coopératif, jardins partagés, Amap, régie de quartier.

Nous mettrons en œuvre une meilleure répartition des dépenses culturelles pour offrir à chacun l'accès à la culture qu'il/elle souhaite. Dans le domaine du sport, nous rééquilibrerons les subventions entre clubs nationaux et clubs de sport pour tous et mettrons au même niveau les subventions entre sport masculin et féminin.

VERS LA **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**DU DÉPARTEMENT

La responsabilité des activités humaines dans le dérèglement climatique ne fait plus de doute alors que la raréfaction des ressources énergétiques est largement engagée. Ces constats obligent à prendre des mesures qui construisent une alternative énergétique départementale notamment par :

- Le développement des énergies renouvelables ;
- La réduction de la consommation d'énergie du patrimoine bâti (collèges, crèches, maisons de retraite, logements);
- Les économies d'énergie avec des Bâtiment de basse consommation (BBC).

Nous contribuerons à faire repenser le quartier de la Défense dans une optique de développement durable. Nous créerons une structure départementale de soutien au développement des énergies renouvelables (géothermie, biomasse, solaire, éolien).

Nous rétablirons la subvention départementale à Airparif, organisme qui mesure la qualité de l'air, supprimée par la droite en 2013 et attribution de nouveaux moyens à Bruitparif qui mesure le bruit.

LES DÉPLACEMENTS LES MOINS POLLUANTS PRIVILÉGIÉS

Nous favoriserons les transports en commun. Nous privilégierons les aménagements routiers en prenant en compte les circulations douces, par la création d'axes verts pour les déplacements vélos.

Nous apporterons une aide aux transports innovants (taxis collectifs et covoiturage) et à l'équipement des collectivités en véhicules moins polluants, mieux adaptés aux besoins locaux et à une plus grande fréquence.

Nous soutiendrons les initiatives de stop urbain.

Vos candidats écologistes défendront un aménagement des berges de Seine de Paris à la Défense. Dans la continuité du projet parisien cet aménagement comprendra une piste cyclable sécurisée séparée de la route départementale (RD1). Nous proposons de rendre accessible les ports de chaque ville bordant la Seine en mettant à disposition une navette fluviale qui reliera la Défense à Paris.

AGRICULTURE ET **AMÉNAGEMENT**DU TERRITOIRE

Nous encouragerons l'implantation des jardins partagés en ville sur des espaces même réduits.

Nous préserverons les parcs et forêts existants et refuserons tout projet immobilier sur leur emprise.

Nous serons vigilants sur la qualité et la préservation des alignements d'arbres du réseau des voies départementales. Nous augmenterons les alignements de hautes futaies, car l'arbre participe au rafraîchissement des villes et aux trames vertes (préservation des populations d'oiseaux).

Nous ferons respecter la Charte départementale de l'arbre, en particulier lors des travaux des concessionnaires (tranchées pour passage de câbles ou de conduits) ou des constructions.

Nous recenserons et subventionnerons la préservation des réservoirs de biodiversité encore disponibles en milieu très urbain.

Nous ferons évoluer les bâtiments départementaux vers des aménagements permettant de compenser les pertes d'habitat de la faune sauvage (cavité, avancée de toitures, nichoir). Nous privilégierons leur aménagement écologique à usage pédagogique et les animations (observation de la faune et de la flore, rucher, etc.) en participant ainsi à la constitution des trames vertes et bleues.

VERS LA VALORISATION DES **DÉCHETS**

Nous développerons le soutien aux créations de ressourceries, recycleries et toute initiative visant à économiser les ressources. Nous encouragerons les pratiques vertueuses en développant un réseau d'ambassadeurs du tri, rémunérés, actifs dans les communes, les déchetteries.

Nous participerons activement à l'instance départementale via le Syelom (Syndicat mixte des Hauts de Seine pour l'élimination des ordures ménagères) aux stratégies favorisant les plans de prévention contre les déchets. Y compris à travers les compétences qu'il a délégué au Syctom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères), qui dans la perspective de la Métropole prend le nom d'Agence métropolitaine des déchets ménagers).

Nous rechercherons au niveau départemental, une exemplarité d'excellence : clauses environnementales sur la diminution des emballages, le choix de matériaux recyclables ou réutilisables au profit du plastique jetable (gobelet, etc.)

SÉCURITÉ SANITAIRE. **SANTÉ** ENVIRONNEMENT

Nous lutterons contre l'exposition aux polluants.

Nous utiliserons des mobiliers et des produits de consommation sans substances chimiques nocives dans les PMI (protection maternelle et infantile), les collèges.

Il sera mis en place une surveillance de la qualité de l'air et nous éviterons l'exposition aux ondes des enfants.

Le Conseil départemental accompagnera les collectivités dans la démarche "O pesticide" dans les espaces verts.

Nous inciterons à une consommation biologique, locale, moins carnée, de saison, favorisant la découverte de goûts, de protéines vertes, de comestibles locaux dans toutes les structures dépendant du Conseil départemental.

Nous travaillerons à rendre plus accessibles entre elles les deux rives de la Seine et coordonnerons les actions des municipalités de part et d'autre du fleuve (les parcs, promenades en bateau, quais et nouveaux aménagements...).

POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une autre façon de concevoir l'économie. Elle représente 10 % du PIB, 440 000 emplois en France créés en 10 ans et elle participe à la transition écologique.

Nous développerons un réseau et lancerons un appel annuel à projets favorisant le soutien aux initiatives locales, le développement durable et l'encouragement d'actions de mutualisation, nous favoriserons l'insertion des allocataires du RSA et des jeunes éloignés de l'emploi.

Nous généraliserons les clauses d'insertion sociale et environnementale dans les commandes publiques.

POUR DES SOLIDARITÉS RENFORCÉES

Nous élaborerons une politique départementale pour l'égalité des chances entre les personnes handicapées et les valides.

L'accessibilité universelle des bâtiments départementaux comme des transports et de la voierie bénéficiera à toutes et tous.

La réduction du délai d'accès aux droits améliorera le fonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) que nous renforcerons.

Vos candidats écologistes défendront une politique sociale responsable et humaine respectueuse de chacun. Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder sans restrictions aucunes aux transports, au logement et à l'emploi, mais aussi à l'éducation, à la formation, à la culture, aux loisirs, aux sports, à l'information... C'est une priorité!

LES **INÉGALITÉS** DEVANT L'ÂGE COMPENSÉES UN MEILLEUR **ACCUEIL** DE LA PETITE ENFANCE

De la petite enfance au très grand âge, vos candidats écologistes défendront une politique fondée sur l'épanouissement, l'autonomie et la lutte contre la pauvreté. Nous créerons autant de places en crèche qu'il y a de besoins. Nous soutiendrons les crèches associatives et coopératives, ainsi que les crèches aux horaires décalés en favorisant la mixité sociale et la formation des assistant-e-s maternel-le-s.

Nous utiliserons par précaution pour la santé des petits et des personnes âgées, des produits alimentaires, de soin et du mobilier écologiques. Nous développerons de réels services de proximité et agirons concrètement pour adapter les équipements et logements des plus âgés, afin de leur permettre de rester chez eux aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

POUR LA PROFESSIONNALISATION DES **SERVICES**À LA PERSONNE

Nous proposerons des formations diplômantes au service à la personne, avec de vraies perspectives de carrière.

L'AUTONOMIE DES COLLÉGIEN-NE-S FAVORISÉE

Nous développerons la mobilité des collégien-nes : transports en commun, aménagement des pistes et des abords cyclables dans l'ensemble des collèges. Nous mettrons à disposition des collégienne-s une flotte de vélos.

DES **LOGEMENTS** DE QUALITÉ POUR TOU-TE-S

Nous souhaitons mettre en place une politique du logement solidaire et écologique : pour réduire la consommation d'énergie, diversifier les procédures, les matériaux et les types de constructions en construisant et rénovant les logements sociaux en bâtiments à énergie positive.

Nous favoriserons la construction de logements très sociaux dont le nombre est insuffisant, en diversifiant l'habitat social et en soutenant les projets autogérés.

Nous soutiendrons les initiatives d'habitat alternatif, les projets coopératifs comprenant des espaces collectifs, les pensions de familles, les initiatives de colocation solidaire à destination des valides et des personnes en situation de handicap.

Nous mettrons en œuvre l'obligation d'entretien des biens inoccupés depuis longtemps et la possibilité de leur réquisition temporaire ou obligation de leur mise sur le marché. Nous bloquerons la location des logements insalubres. Le Conseil départemental acquerra des immeubles de bureaux vides pour les transformer en logements.

Nous ferons respecter la loi sur la création des aires d'accueil pour les gens du voyage.

POUR L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME, **CONTRE LES DISCRIMINATIONS** LIÉES À L'ORIENTATION SEXUELLE

Nous favoriserons l'information de tout-es sur les questions de contraception et d'IVG, notamment grâce aux plannings familiaux qu'il faut développer.

Nous renforcerons la prise en charge des victimes de violence conjugale, en créant des logements-relais et en développant la coordination des lieux d'accueil et d'hébergement.

Nous mettrons en œuvre un travail de prise en charge et d'accompagnement des auteurs de violence pour prévenir les récidives.

B12 20

Les candidats écologistes dans les cantons

Colombes 1 [canton 10] Colombes nord-ouest **SAMIA GASMI MOURAD MECHAKRA**

Colombes 2 [canton 11] Colombes sud-est, Bois-Colombes, La Garenne-Colombest PIERRE BOUDAILLIEZ



Courbevoie 1 [canton 12] Courbevoie nord + Asnières sud LAMIAE EL OIFI **JEAN-PASCAL PÉAN**



Courbevoie 2 [canton 13] Courbevoie sud + Puteaux **CORINNE LEROY-BUREL**





Antony [canton 1] ANNIE-LAURE HAGEL **DELACROIX** YANN CRUSE





Gennevilliers [canton 14] + Villeneuve-la-Garenne **EVE PRISCA NELBIEN ALAIN LORTAL**





Asnières [canton 2] Asnières nord et centre MARION ROBERT **AXEL ALLAIN**



Issy-les-moulineaux [canton 15] **FLORAINE CORDIER LAURENT THIBAULT**





Boulogne-Billancourt 1 [canton 4] Boulogne-Billancourt nord **CHEKRA KAABI BAPTISTE AUDET**



Levallois-Perret [canton 16] **DOMINIQUE CLOAREC**





Boulogne-Billancourt 2 [canton 5] Boulogne-Billancourt sud + Sèvres **ISABELLE TURMAINE EMMANUEL SAINT-JAMES**



Meudon [canton 17] + Chaville **RENAUD DUBOIS**



Châtenay-Malabry [canton 6] + Le Plessis-Robinson et Sceaux **RICHARD VIDALENC**





Montrouge [canton 18] + Malakoff RODÉRIC AARSSE **CARMELINA DE PABLO**





Châtillon [canton 7] + Fontenay-aux-Roses **AMANDINE LIGEROT MAXIME MESSIER**



Nanterre 2 [canton 20] + Nanterre sud et Suresnes **MANUEL DEVILLERS**





Clamart [canton 8] + Vanves **CATHERINE NAVIAUX ROLAND RABEAU**





Neuilly-sur-Seine [canton 21] FRANCOIS CHARLERY **MARION ROTHMAN**





Clichy-La-Garenne [canton 9] MARIE-CLAUDE FOURNIER NADIA METALLAOUI





Rueil-Malmaison [canton 22] **BÉRENGÈRE BONNET MICHEL DURAND**



Depuis des années, je constate un désengagement du Conseil général de l'action sociale alors qu'il s'agit de la mission essentielle de cette collectivité.

La solidarité entre tous les habitants est négligée, l'écologie est méprisée tandis que des dizaines de millions d'euros sont dépensés chaque année pour des équipements culturels de luxe qui ne profiteront pas à l'ensemble des communes. Changeons les pratiques dans ce département ! Pour rafraichir le Conseil Départemental, votez pour les candidat/e/s Europe-écologie Les Verts!